

Termes de Référence

« Diagnostic inclusion de la Fondation Fonkoze »

1. GENERALITES

Programme	Programme Haïti – Humanité & Inclusion
Intitulé de la consultance	Diagnostic inclusion et plan d'action auprès de la Fondation FONKOZE
Objectif	Réaliser un diagnostic inclusion et un plan d'action pour renforcer l'inclusivité de la Fondation FONKOZE.
Durée	30 jours
Lieu de la mission	Haiti, Port-au-Prince principalement avec des visites à Mirebalais, Jacmel et Ganthier. L'option d'une consultance à distance reste négociable selon l'évolution du contexte socio-politique en Haïti.
Date de début de la consultance	27 septembre 2021
Nom de la personne de contact :	Fredely JEAN (chef de projet Insertion Socio-Economique)
Processus de sélection	Appel à consultation
Type de contrat	Contrat de consultant
Adresse d'envoi des dossiers de candidature	appel-doffre@haiti.hi.org
Date limite pour dépôt de proposition	31 août 2021

2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Classé comme le pays le plus vulnérable de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et le 21^e pays le plus vulnérable au monde selon l'indice pour la gestion des risques (INFORM1), Haïti est directement exposé aux chocs hydrométéorologiques et sismiques avec des conséquences qui peuvent s'avérer catastrophiques sur les populations. Haïti est situé sur la trajectoire des ouragans saisonniers et est sujet à des conditions météorologiques qui peuvent être violentes, soudaines et extrêmes. Le pays a été affecté par de multiples désastres naturels majeurs au cours de ces dix dernières années, dont des séismes (2010, 2018) et ouragans (2012, 2016, 2017). Sa vulnérabilité aux aléas naturels est exacerbée par la dégradation de l'environnement (déforestation, l'assèchement des rivières et l'érosion des sols). Les zones les plus vulnérables aux désastres naturels en Haïti sont les zones rurales des départements de l'Ouest, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Artibonite, des Nippes, du Sud et de la Grand'Anse.

¹ Aout 2020, <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORM-Risk/Results-and-data/moduleId/1782/id/419/controller/Admin/action/Results>

Haïti se classe désormais 170e sur 189 pays selon l'Indice de Développement Humain de 2020 (168e en 2018) et présente toujours l'un des niveaux d'insécurité alimentaire chronique les plus élevés au monde. 4,4 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire en 2021, dont 57% de femmes et filles, 46% d'enfants et 2% de personnes en situation de handicap.

Depuis 2018, les soubresauts politiques, les tensions sociales, le sentiment progressif puis généralisé d'insécurité et d'autres facteurs tels que la pandémie de COVID-19 ou les aléas climatiques ont contribué à réduire la capacité des ménages à couvrir leurs besoins et accéder aux services essentiels. L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19, par le passage de la tempête tropicale Laura et par des événements socio-politiques importants.

Elle a aussi été émaillée par de nombreux actes de violence et d'insécurité qui se sont amplifiés au cours du second semestre de 2020 et premier semestre de 2021. Dans un contexte fragilisé par les tensions politico-sociales des deux années précédentes, ces événements ont contribué à dégrader davantage la situation économique du pays, réduisant le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population et aggravant la vulnérabilité d'un grand nombre d'Haïtiens.

L'intensification de la violence des gangs a provoqué le déplacement de centaines de familles, principalement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, dont Martissant, Bel Air, Cité Soleil, où elles vivent dans des conditions de vulnérabilité extrême. De plus, les nombreux kidnappings, meurtres, viols et autres actes de violence contre les personnes ont contribué à renforcer un sentiment d'insécurité généralisé.

Bien que le nombre de cas confirmés de COVID-19 et de décès liés à la pandémie ait été plus faible qu'anticipé en 2020, les conséquences secondaires ont eu un impact significatif sur l'accès aux services essentiels et ont augmenté les risques de violence et de stigmatisation. Depuis mi-mai 2021, Haïti fait face à une augmentation des cas qui demeure assez inquiétante, surtout au vu de l'incapacité/insuffisance des structures de santé pour une prise en charge adéquate des patients. En outre, le pays ne dispose toujours pas d'un calendrier/planning de vaccination défini. Les conséquences de cette nouvelle vague d'infection peuvent être pourtant néfastes pour le pays.

Si la situation politique et sanitaire était déjà extrêmement tendue, avec un calendrier électoral chargé sur les six prochains mois, notamment avec un referendum controversé sur la Constitution d'Haïti prévu pour le mois de septembre, l'assassinat du Président Jovenel Moïse le 7 juillet dernier fait basculer le pays dans une nouvelle phase.

A ce jour, il est impossible de prévoir ce que peut impliquer un tel évènement. La montée de la violence généralisée des gangs dans la capitale, l'absence d'un consensus sur la légalité de l'exercice du pouvoir par l'ex premier ministre par intérim, alors qu'un nouveau premier ministre avait été nommé avant l'assassinat du Président, la défiance de la population vis-à-vis de son gouvernement, tout cela en plein cœur de la crise des déplacés, de la saison cyclonique et de l'urgence sanitaire liée à la COVID-19, font toutefois craindre une inévitable dégradation du contexte politique, socio-économique, sanitaire et sécuritaire du pays.

3. PRESENTATION DE LA MISSION HI EN HAÏTI

HI est une organisation de solidarité internationale, indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux² dans une cinquantaine de pays dans des contextes d'urgence et de développement.

HI est présente en Haïti depuis 2008 et intervient plus particulièrement dans les domaines de la défense des droits des personnes handicapées et l'inclusion, la réadaptation fonctionnelle, la gestion inclusive des risques de désastres, la logistique humanitaire, la sécurité routière, la réponse aux besoins de base/santé/hygiène dans le cadre de la réponse à la COVID-29, ainsi que de l'insertion socio-économique.

Dans le cadre de sa stratégie 2020-2025, HI se fixe l'objectif d'accompagner les acteurs de la coopération internationale à devenir plus inclusifs et accessibles aux personnes handicapées grâce à des partenariats renforcés et par de l'appui conseil. HI a ainsi développé une méthodologie et des outils d'accompagnement pour appuyer différents types d'acteurs dans la mise en place de politiques inclusives, afin que leurs services deviennent accessibles et inclusifs.

Fort de tout cela, HI recherche une consultance pour accompagner son partenaire, la Fondation Fonkoze, dans la réalisation d'un diagnostic inclusion au niveau de sa structure organisationnelle et de ces 4 programmes à caractère social puis dans l'élaboration d'un plan d'action pour permettre à la fondation d'être plus inclusif et d'assurer une meilleur accessibilité et exclusivité de ces personnes. Cette consultation concerne exclusivement la Fondation Fonkoze, le système Financier Fonkoze (SFF) ne fait pas partie de cette consultation.

4. PRESENTATION DU PARTENAIRE FONKOZE

La Fondation Kole Zepol (Fonkoze) est une grande famille d'organisations légalement constitué en Haïti, qui travaille d'une manière intégré pour offrir une approche globale pour l'éradication de la pauvreté en Haïti. Elle est composée de plusieurs entités légalement distinctes et autonomes. :

- **FONKOZE S.A. :**

Société d'investissement qui garde la majorité des actions du « Service Financier Fonkoze ».

- **Service Financier FONKOZE S.A. (SFF)**

La plus grande institution de microfinance d'Haïti au service des familles pauvres et des ultra-pauvres avec 45 succursales réparties dans les 10 départements du pays. C'est une institution financière qui offre des services financiers aux familles pauvres, avec une attention particulière pour les femmes exerçant de petites activités commerciales, depuis plus de 25 ans. Plus de 200 000 clients ont un compte d'épargne et 61 000 d'entre eux ont accès à un micro crédit.

- **Fondation FONKOZE**

² <https://hi.org/>

Depuis 2007, Fonkoze met en œuvre un programme d'insertion socio-économique au bénéfice des familles vivant dans l'extrême pauvreté. Le programme est basé sur le modèle de progression développé au Bangladesh par BRAC en 2002 et qui est aujourd'hui repris et développé par de nombreuses organisations internationales comme la Banque Mondiale ou des organisations non gouvernementales.

Les quatre principaux programmes de la Fondation FONKOZE sont les suivants :

- Le programme « CHEMEN LAVI MIYÒ (CLM) »

Le programme vers une vie meilleure s'agit d'un programme de 18 mois ciblant les ménages qui vivent dans une pauvreté extrême – ceux qui sont plus ou moins exclus des opportunités socio-économiques d'Haïti. Ce modèle prévoit un séquence d'interventions alliant la fourniture de filets sociaux pour la couverture des besoins de base à des activités complémentaires visant à encourager l'épargne, et à appuyer le développement des moyens d'existence. CLM apporte un appui aux femmes extrêmement pauvres pour qu'elles puissent sortir leurs familles de la pauvreté extrême, et leur fournit une fondation solide pour qu'elles aient accès à des services financiers.

- Le programme Santé de Fonkoze

Le programme de santé de Fonkoze, Boutik sante (magasin de santé communautaire) fournit un soutien crucial en matière de santé et d'éducation à ces clients (et à leurs communautés) au fur à mesure qu'ils grimpent les échelons de Fonkoze pour sortir de la pauvreté. Le programme s'appuie sur le vaste réseau d'agences financières de Fonkoze pour remédier au manque de produits et services de santé fiables et abordables dans les zones rurales.

- Le programme d'éducation de Fonkoze

Les programmes de formation pour adultes de Fonkoze offrent des cours élémentaires en alphabétisation, en affaires, et en préparation à la vie active pour fournir à ces clients, dont un grand nombre ont eu peu d'accès l'éducation formelle, un meilleur niveau de connaissances pratiques nécessaires pour mener une vie plus productive, plus sûre et plus prospère.

- Le programme de développement de la chaîne de valeur

Ce programme renforce les capacités des petites entreprises et des associations en leur apportant un soutien commercial (pour le développement de la chaîne de valeur, du commerce, de la formation, et des prêts), une formation et des prêts sur mesure.

5. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette consultance est de mener un « diagnostic inclusion » au niveau de la Fondation Fonkoze et de ces 4 programmes (Chemen Lavi Miyo – Boutik Santé – Education - Chaîne de Valeur) afin de mesurer le niveau d'inclusion (participation effective, accessibilité et non-discrimination des personnes en situation de handicap) de ladite institution et de proposer un plan d'action adéquat visant à améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de cette institution.

6. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le diagnostic « inclusion », à réaliser en partenariat avec la Fondation Fonkoze, a pour objectif spécifique de :

- Mesurer l'accessibilité et l'inclusivité des 4 programmes et la structure de la Fondation au regard des 5 axes suivants (cf. annexe X – BeHIinclusive) :
 1. Les politiques institutionnelles et cadres de référence ;
 2. L'accessibilité des services, méthodes et outils (incluant l'accessibilité physiques et des systèmes d'information et de communication) ;
 3. Les politiques RH et la mobilisation des équipes ;
 4. La participation et le système de suivi-évaluation ;
 5. Les partenariats spécialisés pour mobiliser les expertises nécessaires.
- Proposer un plan d'action pour rendre la fondation et ses programmes plus inclusifs et systématiser la prise en compte des personnes en situation d'handicap au sein du mandat et stratégie globale de la Fondation Fonkoze.

7. METHODOLOGIE

Pour la réalisation de cette mission, la méthodologie d'intervention comprendra à minima les étapes suivantes :

1. Elaboration d'un chronogramme de travail ;
2. Rencontre avec la direction de la Fondation Fonkoze et la direction de chacun des 4 programmes afin de présenter le cadrage de la mission de diagnostic, d'identifier les attentes et enjeux, et mettre en place un dispositif participatif qui permettra l'implication de tous et de toutes pour une réalisation pleine et entière du diagnostic, son analyse et l'élaboration du plan d'action ;
3. Etude documentaire et travail d'analyse des documents et ressources clefs du partenaire et de ses parties prenantes, ainsi que des ressources et méthodologies clefs sur l'inclusion développées par HI (annexe X) ;
4. Elaboration d'une méthodologie de collecte d'information (données quantitatives et qualitatives) et développement des outils nécessaires impliquant les différentes parties prenantes (staff, partenaires, bénéficiaires) ;
5. Collecte des données qualitatives et quantitatives ;
6. Analyse du niveau d'inclusivité de la Fondation Fonkoze à travers ces 4 programmes ;
7. Présentation des analyses et premières recommandations auprès de l'équipe de la Fondation Fonkoze pour recueillir leurs commentaires et avis ;
8. Co-élaboration d'un plan d'action et de recommandations avec la direction du programme lors de séances de travail participatives ;
9. Partage du diagnostic, du plan d'action et des recommandations lors d'un atelier de restitution final avec HI et la Fondation Fonkoze.

L'ensemble des étapes sera discuté avec la Fondation Fonkoze. Les différentes étapes et outils de ce diagnostic seront validés par le chef de projet de HI, en concertation avec la spécialiste globale Inclusion économique du siège.

Le diagnostic et le plan d'action portera sur les 5 axes tels que mentionnés plus haut.

8. MISSION DU CONSULTANT

Le/la consultant(e) aura la responsabilité d'organiser et mener le diagnostic et d'élaborer le plan d'action, de manière participative et en lien avec la Fondation Fonkoze, les responsables de ses 4 programmes et le responsable de projet Insertion Economique de HI en Haïti. Il/Elle sera en charge d'assurer le cadrage de la mission, la revue des approches de HI, l'élaboration de la méthodologie du diagnostic inclusion et de ses outils, de la collecte des données et leur analyse, de la rédaction des recommandations et d'un plan d'action global pour la Fondation Fonkoze (avec précision des actions spécifiques par structure/programme). Il/Elle assurera l'organisation des réunions avec les différents programmes de la Fondation Fonkoze en lien avec le chef de projet Insertion Economique, la rédaction des supports à présenter ainsi qu'assurera l'animation de ces réunions.

9. LIVRABLES

Les livrables attendus en lien avec ces termes de référence sont détaillés ci-dessous :

- Plan de travail et chronogramme détaillé ;
- Outils de collectes (trames vierges et complétées) ;
- Base de données des personnes rencontrées (internes et externes à l'organisation) ;
- Un rapport de diagnostic avec des recommandations (20 pages environ) ;
- Le plan d'action (format simple qui permet le suivi, indiquant les points d'action, les personnes responsables, les délais... (10 pages maximum) ;
- Un résumé du diagnostic inclusion et plan d'action de 3 à 4 pages ;
- Un document de présentation des résultats du diagnostic et du plan d'action (PPT).

Le rapport de diagnostic comprendra entre autres les parties suivantes :

- Analyse de la structure partenaire et de son environnement : cartographie des acteurs, défis et opportunités pour accompagner l'organisation et les dispositifs vers l'inclusion ;
- Analyse des processus internes au niveau des différents programmes de la Fondation Fonkoze, notamment le processus de prise de décision, les éléments qui ralentissent ou facilitent le changement des politiques institutionnelles, en mettant l'accent sur les rôles, responsabilités et positions de ses membres face au changement de politique souhaité ;
- Analyse du niveau d'inclusivité de la fondation Fonkoze et ses programmes autour des 5 axes mentionnés dans la partie 5, à partir des résultats des groupes de discussion, entretiens, questionnaires et observations ;
- Une liste de pistes de réflexions et recommandations pour améliorer les pratiques et inclure les personnes en situation de handicap (qui sera ensuite discutée et développée dans le cadre de la co-construction du plan d'action).

Le plan d'action comprendra entre autres les parties suivantes :

- Pour chaque dimension, un plan d'action détaillant les objectifs, priorités, activités de changement, et ressources (humaines, techniques et financières) nécessaires et le calendrier de mise en œuvre de l'action.

- Une conclusion comprenant des recommandations à HI et Fonkoze pour la mise en œuvre de ce plan d'action.

10. LIEU, DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION

Lieu d'exécution : la consultance se déroulera principalement à Port-au-Prince (pour rencontrer les équipes de HI et la direction de la Fondation Fonkoze). Des visites de terrains seront réalisées sur les zones d'intervention des différents programmes de la Fondation Fonkoze dont Mirebalais, département du Centre, Jacmel, département du Sud-Est, et Ganthier, département de l'Ouest.

La préparation de la mission et la rédaction des documents finaux peuvent se faire à distance mais une mission sur place d'au moins 20 jours est indispensable.

La durée de la mission est estimée à 30 jours ouvrables.

11. ELIGIBILITE DES OFFRES

Les personnes suivantes sont considérées comme éligibles :

- Les consultants indépendants ;
- Groupe de deux consultants indépendants, dont l'un au moins est un expert de l'inclusion socio-économique des personnes handicapées et l'autre possédant une expertise sur le renforcement des moyens d'existence pour les groupes vulnérables ;
- Entreprises/associations avec une expertise dans l'inclusion socio-économique des personnes en situation d'handicap.

12. PROFIL DU/DES CONSULTANT(S)

	Essentiel	Préférable
<u>Qualifications</u>	Un diplôme niveau bac+5 ou équivalent, en sciences sociales, développement économique, ou gestion de projet	
<u>Expérience</u>	Un minimum de 3 ans d'expérience dans le conseil, le renforcement des capacités ou la gestion de projets en lien avec l'inclusion socio-économique des personnes en situation d'handicap ; Expérience de travail avec des personnes en situation d'handicap et de l'inclusion de groupes en situation de vulnérabilité ; Expérience(s) dans la gestion des processus de diagnostic et de planification ; Expérience en matière de renforcement des capacités.	Expérience au sein ou avec HI Expérience en Haïti ou dans la zone des Caraïbes

<u>Compétences</u>	Très bonne connaissance des problématiques liées au handicap et à l'inclusion ; Excellentes aptitudes à la synthèse, à l'analyse et à la rédaction ; Niveau élevé de communication orale et écrite ; Capacité de conseiller et d'accompagner les personnes et les organisations dans les processus de changement.	
<u>Qualités interpersonnelles</u>	Professionnel indépendant mais avec la capacité de travailler en équipe et dans un contexte multiculturel. Empathie, attitude positive, sens de l'humour. Diplomatie et négociation	
<u>Langue</u>	Excellent niveau de français, lu, parlé et écrit.	La maîtrise du créole Haïtien est un plus.

13. PRESENTATION DE LA PROPOSITION

La date limite de soumission de la proposition est fixée au 31 aout 2021 pour un début de mission au plus tard le 27 septembre 2021.

Les propositions devront être envoyées par e-mail à appel-doffre@haiti.hi.org.

Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- 1- Une proposition technique détaillant la méthodologie proposée, le chronogramme des activités et le plan de travail, décrivant comment le consultant abordera les activités nécessaires pour répondre aux objectifs de la mission. Un CV détaillé et documenté devra être joint.
- 2- Cette proposition technique devra prendre en compte les conditions de sécurité et de transport pour accéder aux zones de la mission.
- 3- Une proposition financière détaillée : frais de consultance, frais journaliers, frais de voyage (billets internationaux/nationaux, hébergements, etc.), autres dépenses.

Les propositions seront examinées conformément aux politiques internes de HI : elles feront l'objet d'une présélection sur la conformité de la proposition puis d'une sélection sur différents critères en lien avec l'expertise attendue.

14. INTERACTION AVEC L'EQUIPE DE HI

Dans le cadre de l'exécution du service, le consultant collaborera avec les équipes de HI en Haiti et au siège. Les référents sont le Chef de projet Insertion Economique, à Port-au-

Prince et la Spécialiste Inclusion économique dans la direction Social & Inclusion du siège de HI à Lyon.

Une liste exhaustive des personnes avec lesquelles le consultant sera en contact pour réaliser le conseil sera fournie lors de la signature du contrat. Il est également rappelé que pour le développement de la consultance, le/la consultant(e) sera accompagné(e) d'un membre de l'équipe de HI en Haïti, qui pourra fournir un appui en cas de besoin de traduction créole.

De plus, l'équipe HI et l'ONG dans laquelle le diagnostic sera réalisé mettront à la disposition du consultant toutes les informations nécessaires pour mener à bien la mission. Une entente de confidentialité peut être exigée pour l'accès à l'information fournie.

15. PROCEDURES SANITAIRES LIEES AU COVID-19

D'une manière générale, il est demandé au/à la consultant(e) de se renseigner sur les procédures sanitaires liées à la pandémie de Covid 19 du pays d'intervention et de les respecter durant la durée de sa mission.

Quarantaine à l'arrivée dans le pays :

Si le pays n'impose pas de quarantaine :

1/ Les personnes dans les cas suivants ne seront pas soumises à quarantaine :

- Personnes vaccinées avec un vaccin monodose + test PCR négatif au départ (-72h) ou à l'arrivée
- Personnes vaccinées avec 1 dose et ayant été porteuse COVID précédemment + test PCR négatif au départ (-72h) ou à l'arrivée
- Personnes vaccinées avec les 2 doses + test PCR négatif au départ (-72h) ou à l'arrivée

2/ Les personnes non vaccinées ou vaccinées avec une dose sur les deux nécessaires devront être en possession d'un résultat PCR négatif pour entrer dans le pays. Humanité & Inclusion demandera aux prestataires venant de l'Étranger d'observer 7 jours de quarantaine et d'effectuer un test antigénique au 8ème jour (6 000 Gourdes haïtiennes, à la charge du/de la consultant(e)). Celui-ci devra être négatif pour démarrer les activités. HI pourra fournir au prestataire une liste d'établissements effectuant les tests. »